

Ressources mobilisables pour monter un événement (mai 2017)



Vous souhaitez organiser un événement dans le cadre du Joli mois de l'Europe ? Voici une liste de contacts et de ressources qui peuvent vous aider.

Contacts mobilisables

Les partenaires du Joli mois de l'Europe :

Les partenaires peuvent diffuser l'information auprès de leurs publics :

- Les centres d'information Europe direct et les maisons de l'Europe
- Collectivités locales, réseau consulaire, service de l'Etat : Bordeaux Métropole, Chambre Régionale d'Agriculture, Directions régionales de l'Etat, EURES Pôle Emploi International,
- Pays et Quartiers d'Aquitaine
- Eunic Bordeaux (regroupement de l'Alliance Française, du Goethe Institut, de l'Instituto Cervantes, de la Società Dante Aligheri et l'Institut Camoens)
- Agence Erasmus + France/Education Formation
- Réseau Entreprise Sud Ouest France

Les centres d'information Europe direct sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine

Les centres d'information Europe Direct apportent un service d'information gratuit, du conseil et des réponses aux questions des citoyens sur l'Union européenne, son fonctionnement, ses actions et ses financements. Ils encouragent activement le débat local et régional sur l'Union européenne et ses politiques, recueillent les préoccupations et rendent compte aux institutions européennes des questions, des avis ou des suggestions des citoyens.

A ce titre, vous pouvez les solliciter pour une documentation gratuite, des lettres d'information, des animations, l'organisation de conférences-débats et de journées d'information, des interventions (dans les établissements scolaires, associations,...), la publication des appels à propositions ainsi que du conseil pour le montage de projets et la recherche de partenaires transnationaux.

- Le Centre Information Jeunesse Aquitaine à Bordeaux : 05 56 56 00 56
info-jeune.net/europe.html
- La Maison de l'Europe Lot et Garonne à Agen : 05 53 66 47 59
maison europe 47.eu
- L'association Pistes solidaires à Pau : 09 81 09 69 83
europe-direct-ppa.fr
- La Maison de l'Europe de la Vienne, à Poitiers : 05 16 39 10 32
leuropeenvienne.eu
- Le Centre Information Jeunesse Angoulême : 05 45 67 07 30
europe-direct-charente.eu
- La Maison de l'Europe à Limoges : 05 55 32 47 63
europe-limousin.eu

3 autres points d'information sur l'Union européenne peuvent vous renseigner et vous aider à monter un projet (mais ils ne sont pas dépositaires de l'information officielle de l'UE) :

- TERA – Maison de l'Europe de Charente : 05 45 39 85 67
tera-maison-europe-charente.eu/accueil.php
- La Maison de l'Europe à Bordeaux : 05 24 57 05 00
facebook.com/maisondeleurope.bordeauxaquitaine
- La Maison de l'Europe à Niort : 05 49 33 66 70
maisondeleurope.wixsite.com/maisondeleurope

Les ressources

- Le site des fonds européens 2014-2020 sur les anciens territoires de la région Nouvelle-Aquitaine :
Ex Aquitaine : nouvelle-aquitaine.fr/actions/region-europeenne/europe-en-aquitaine.html
Ex Poitou-Charentes : europe-en-poitou-charentes.eu
Ex Limousin : europeenlimousin.fr
- Le magasin virtuel des publications de l'Union européenne :
bookshop.europa.eu/fr/home
- Quizz, jeux et interrogations pour les jeunes avec le Centre d'information sur les institutions européennes de Strasbourg
strasbourg-europe.eu/animations-scolaires,72085,fr.html
- Le bureau d'information du Parlement Européen en France
europarl.europa.eu/atyourservice/fr/20151029PVL00109/Vous-informer

- Le site de l'Union Européenne - Information pour les jeunes et les enseignants
europa.eu/kids-corner/index_fr.htm / europa.eu/teachers-corner/index_fr.htm
- La représentation de la Commission Européenne en France et sa liste d'expositions
ec.europa.eu/france/events/exhibitions/index_fr.htm

Procédure d'enregistrement sur le site

Rendez-vous à l'adresse jolimoiseurope-nouvelle-aquitaine.eu

- Dans le menu sur votre gauche, cliquez sur « ajouter un événement »
- Vous serez redirigé(e) vers une page pour créer votre compte : soit vous vous connectez grâce à Facebook, Twitter, Google+, ou vous pouvez créer un compte dédié à la création d'événement, avec une adresse email et un mot de passe .
- Une fois cela créé, vous recevrez un lien vous permettant d'activer votre compte. Cliquez sur le lien.
- Connectez-vous
- Renseignez les champs obligatoires :
 - o le « département »,
 - o le « type d'événement »
 - o Un « titre » concis (maximum 140 caractères)
 - o « Description courte » de l'événement sous forme de chapeau (maximum 200 caractères, espaces compris)
 - o « Lieu » : si le logiciel ne géolocalise pas l'adresse, il faut cliquer sur le bouton « créer » et indiquer dans la case « nom du lieu », la ville et dans « adresse », le reste de l'adresse du lieu.
 - o Plage horaire : en haut de l'emploi du temps vous devez veiller à indiquer la date de l'événement en sélectionnant le « mois » à droite et « la semaine concernée » à gauche. Une fois que vous avez choisi la période, indiquer votre plage horaire sur l'emploi du temps en choisissant le bon jour. Attention : le site affiche une semaine entière, vérifiez bien que vous cliquez sur le bon jour
- Les autres champs ne sont pas obligatoires et sont à renseigner si vous détenez les informations, voici quelques conseils pour en remplir :
 - o « Description longue » : idées clairement exprimées dans le champ.

- « Mots-clés » : il permet de classer les évènements et de les retrouver facilement avec le champ « recherche ». Evitez d'indiquer le type d'évènement, car il est déjà demandé. Pour en indiquer plusieurs, il faut appuyer sur « entrée » afin de les séparer.
 - « Image » : il faut préférer une image sous forme de paysage plutôt que de portrait.
- Vous aurez la possibilité de revenir sur votre évènement pour effectuer des modifications. Vous disposez de l'onglet « modifier » en haut de la fiche de votre évènement.

Vous pouvez effectuer cet enregistrement dès à présent et jusqu'au 31 mars 2017 !

Contact

Pour toute question sur l'initiative du Joli Mois de l'Europe:

Conseil régional Nouvelle-Aquitaine

Pôle aux Affaires européennes et internationales

Site de Bordeaux au 05 57 57 86 03

Site de Limoges au 05 87 21 30 94

Site de Poitiers au 05 16 01 40 49

europa@nouvelle-aquitaine.fr